



+



Principes recommandés

**Consulter et délibérer sur
l'intégration du numérique
en contexte pédagogique**



+



Premier principe

Consulter à grande échelle

Peu importe la taille de votre établissement scolaire, il est préférable de consulter le plus de personnes possibles. Une vision commune du numérique ne peut pas se décider qu'avec une petite poignée de personnes intéressées.

Selon l'impact de la décision que vous souhaitez prendre, vous devriez tenter de consulter toutes les personnes susceptibles d'être impactées par l'implantation de la décision.

Deuxième principe

Planter un processus clair et transparent

Pour le personnel enseignant, il est possible que les démarches consultatives soient opaques et indéfinies dans leur contexte professionnel.

Il est donc préférable que tous les acteurs soient au fait de la structure de la consultation, qu'ils aient accès à celle-ci et que les décisions soient prises de manière transparente.

Troisième principe

Offrir des espaces physiques sécuritaires de délibération

Mener une consultation, c'est aussi d'assurer des moments d'échanges et de délibérations entre les membres d'une équipe-école. Ces moments peuvent être formels et informels, dans un ou des espaces aménagés pour favoriser la discussion.

Ces espaces physiques devraient aussi être sécuritaires, c'est-à-dire que le personnel devrait sentir qu'il peut s'exprimer librement et respectueusement sans courir le risque d'être jugé ou puni.

Quatrième principe

Encourager la participation

Le cœur d'une consultation est la participation. C'est par celle-ci que les membres d'une équipe-école peuvent échanger leurs points de vue, actualiser leur compréhension, défendre leurs intérêts et contribuer au vivre-ensemble de l'établissement scolaire.

Toute personne qui prend part à une consultation devrait encourager positivement la participation, faire preuve

d'ouverture envers ses collègues et les respecter.

Cinquième principe

Encourager les échanges nuancés ainsi qu'une vision globale

Une consultation, peu importe sa forme, fera nécessairement appel aux émotions et au vécu des personnes participantes. Bien qu'il faille offrir un espace pour accueillir avec bienveillance ce bagage, il est pertinent d'encourager les nuances afin d'amener les personnes participantes à avoir un regard global sur l'enjeu pour lequel elles sont consultées.

Tout processus de consultation devrait préférentiellement avoir des phases informatives en amont pour préparer les membres de l'équipe-école à délibérer sur le sujet étudié.

Sixième principe

Se donner le temps et les outils

Un processus de consultation s'adapte dans le temps selon les objectifs de la consultation. Il en va de même pour les outils : plus le sujet est complexe, plus il est pertinent de mobiliser divers outils pour consulter comme des espaces délibératifs physiques, des questionnaires ou sondages, des

sous-comités, etc.

Selon la nature de la consultation, il est préférable de se donner suffisamment de temps pour la démarche, si ce n'est que pour permettre aux personnes participantes de s'approprier correctement la démarche. Il est aussi pertinent de mobiliser une variété d'outils pour consulter les membres d'une équipe-école.

Septième principe

Respecter le refus de participer

Pour diverses raisons, il est possible que des membres de l'équipe-école ne désirent pas prendre part à la consultation. Bien qu'il soit pertinent d'encourager la participation, il est préférable de respecter le droit de ne pas participer et de ne pas obliger la participation.

En cas de refus de participation d'un membre de l'équipe-école, il est pertinent de faire preuve de compréhension et bienveillance. Il est préférable d'éviter les préjugés liés à la non participation.

Huitième principe

Respecter les décisions de la majorité selon les priorités de l'équipe-école

Les démarches de consultation font émaner des tendances et des visions collectives qui sont pertinentes à respecter, surtout si elles font consensus au sein de l'équipe-école. Il faut cependant que les personnes participantes comprennent le contexte de l'école et les orientations des gestionnaires.

Bien qu'il soit préférable de respecter la voix de la majorité, il est important de considérer les décisions voulues dans le prisme de la culture de l'équipe-école et des priorités établies par les gestionnaires de l'établissement scolaire.